

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juin 2014

---

## RÉFORME FERROVIAIRE - (N° 1990)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 72

présenté par  
M. Savary

-----

### ARTICLE 2

À la seconde phrase de l'alinéa 12, substituer aux mots :

« ses actualisations »

les mots :

« les projets d'actualisation ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.